



## Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2023, le règlement no 447-23 amendant le règlement de zonage no 314-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones traversées par l'emprise ferroviaire abandonnée de façon à permettre la conversion de cette infrastructure régionale en corridor récréotouristique.

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 1<sup>er</sup> mai 2023;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 1<sup>er</sup> mai 2023;

QU'UNE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 juin 2023

QUE le second projet de règlement a été déposé et adopté en date du 5 juin 2023;

QUE l'avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum a été affiché le 7 juin 2023;


QUE le certificat de conformité de la MRC des Etchemins a été émis le 12 juillet 2023;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **20 juillet 2023**.

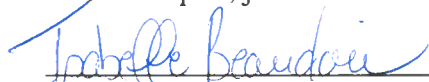
DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **20 juillet 2023**.

  
\_\_\_\_\_  
Isabelle Beaudoin  
Directrice générale et greffière-trés.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **20 juillet 2023** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **20 juillet 2023**.

  
\_\_\_\_\_  
Isabelle Beaudoin  
Directrice générale et greffière-trés.